



## ENTREPOSAGE

## PLAN DE COURS

# CHARIOTS ÉLÉVATEURS - FORMATION AVANCÉE

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

*« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »*

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

## CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées.

### Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)
- Connaître les chariots élévateurs

Le conseiller de Via Prévention peut vous aider dans l'évaluation des conditions préalables, nous vous invitons à communiquer avec nous pour bénéficier de ce service.

## CLIENTÈLE VISÉE

Les gestionnaires, coordonnateurs SST, responsables de la formation et les caristes d'expérience.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants à participer à la gestion des risques liés à la conduite des chariots élévateurs.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les risques liés à la conduite des chariots élévateurs et les règles d'utilisation sécuritaires.
- Apporter le support formatif pour élaborer un programme de formation sur la conduite préventive des chariots élévateurs.

## CONTENU DU COURS

Introduction

### 1. Les accidents

- Définition « Accident du travail »
- La prévention des accidents du travail
- Les accidents et les chariots élévateurs

### 2. La réglementation

- LSST
- RSST
- Norme

### 3. La formation

- Participants
- La réglementation
- Via Prévention

### 4. La prise en charge du chariot

- L'Inspection du chariot
- La plaque signalétique

### 5. La circulation

- Le renversement
- Les piétons
- L'environnement de travail

## 6. La manutention de charge

- Les palettiers
- Les quais de chargement
- Le chariot élévateur à poste de conduite élevable
- Le levage de travailleurs

## 7. La fin de la journée de travail

- Le stationnement du chariot
- L'alimentation du chariot

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation, assistés de matériel audiovisuel et écrit.

## MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Manuel du participant
- Documentation d'appoint sur clé USB
- Examen

## ÉVALUATION

Examen écrit

## DURÉE

21 heures + 7 heures facultatives :

- 14 heures réparties sur 2 jours consécutifs
- Une 3<sup>e</sup> journée est offerte au besoin pour un suivi en entreprise.

## ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats : 8,5" x 11" et 3" x 2".

